

## TENNIS DE TABLE

### CRITERIUMS REGIONAUX INDIVIDUELS

#### I : DEROULEMENT (en A Adultes et A Jeunes)

- *Les simples se jouent en deux phases : des poules de 3 ou 4 joueurs pour un tableau final par élimination direct.*
- *Le double Messieurs rassemble les Juniors Garçons, seniors et Vétérans.*
- *Le double Dames rassemble les Juniors Féminines, Dames et Vétérans Dames.*
- *Tous les matches se jouent en 3 manches gagnantes.*
- *Le simple Juniors Garçons est ouvert aux joueurs nés de 1997 à 2000*
- *Le simple Messieurs est ouvert aux joueurs nés de 1974 à 1996*
- *Le simple Vétérans I masculin est ouvert aux Joueurs nés de 1963 à 1973.*
- *Le simple Vétérans II masculin est ouvert aux joueurs nés de 1953 à 1962.*
- *Le simple Vétérans III masculins est ouvert aux joueurs nés en 1952 et avant.*
- *Le simple Juniors Filles est ouvert aux joueuses nées de 1997 à 2000*
- *Le simple Dames est ouvert aux joueuses nées de 1974 à 1996.*
- *Le simple Vétérans Dames 1 est ouvert aux joueuses nées en 1961 à 1973*
- *Le simple Vétérans Dames 2 est ouvert aux joueuses nées en 1960 et avant*
- *Les Joueurs devront assurer l'arbitrage des poules, plus un arbitrage par tableau final.*
- *Les licences individuelles devront être présentées obligatoirement : toute omission coûtera 20€ pour un adulte*

#### CONTROLE DES LICENCES A L'ARRIVEE DANS LA SALLE

#### II : QUALIFICATION AUX CRITERIUMS NATIONAUX

Les vainqueurs de chaque tableau ont droit au Titre de Champion d' Ile de France UFOLEP.  
Les Régionaux sont qualificatifs pour les Individuels Nationaux qui auront lieu :

#### POUR LES "A " : Lieu NON Défini

Le nombre de qualifiés aux Nationaux ne sera connu que le jour de l'épreuve.

La liste sera arrêtée sur place suivant les critères définis par les commissions Régionale et Nationale.

**Les Départements devront confirmer au Responsable Régional la participation de leur qualifiés Nationaux avant :**

### **Le 23 AVRIL 2018 pour les A**

Chaque Département recevra ensuite les directives du National pour le séjour, organisera le déplacement et l'hébergement à sa convenance.

### **III : CONSIGNES VALABLES POUR TOUS LES CRITERIUMS REGIONAUX**

- a) Les poules établies à l'avance ne seront pas remaniées.
- b) Les poules seront distribuées avec les numéros de table. Chaque joueur devra se rendre à la table désignée sans consulter le Juge-Arbitre. Le 1<sup>er</sup> désigné de chaque poule viendra chercher la feuille de match à la table d'arbitrage et fera commencer les matches à l'heure précise.
- c) **Tenue sportive et chaussures de sport obligatoire**, et les joueurs fournissent leurs balles.
- d) Les compétitions se dérouleront avec des balles plastiques blanches.
- e) Nous comptons sur la participation effective de tous les qualifiés. En cas d'indisponibilité majeure, les Responsables Départementaux devront faire connaître le nom du ou des remplaçants au Responsable Régional **48 Heures** avant la date de la compétition.  
Les poules n'étant pas modifiées, ce remplaçant quel que soit son classement prendrait la place du titulaire remplacé dans la poule où ce dernier se trouvait.
- f) **TOUT JOUEUR FORFAIT après le tour qualificatif, ne pourra prétendre participer à l'échelon supérieur**

**TOUT FORFAIT NON REMPLACE SERA SANCTIONNE : ( 30 € Adultes, 15 € Jeunes )**

### **IV : ORGANISATION (TENANT LIEU DE CONVOCATION)**

Installations matériels :(tables, chaises, sonorisation, table d'arbitrage de pointage et de collage, plaquettes, affichages).

Les organisateurs locaux de chaque centre), **PROVINS (77), SOUPPES (77),**

Tenue de table d'arbitrage : Les membres des Commissions Régionale, Départementales prévus :

Juge – Arbitre : Jean – Paul PIVERT

Mr LADEVE, JP (informatique)

A. PECHIN, P. MEUNIER, A. GUILLIOMET, JL OLLIVIER,

- a) Les Responsables des tableaux simples lancent les poules de table et vérifient les tableaux par élimination directe selon les règles de placement habituelles.
- b) Contrôle des licences : au plus tard une demi- heure avant le départ des tableaux simples par poules.

### **INFORMATION**

Le Responsable Régional informe les joueurs qui ne sont pas en règle des sanctions non réglées de la saison passée qu'ils ne pourront participer aux Individuels 2018.

Le Responsable Technique Régional  
UFOLEP de Tennis de Table

Jean – Paul PIVERT

Tel : 01.64.23.93.13.

Port : 06.81.82.23.72

Email : [jp-pivert@orange.fr](mailto:jp-pivert@orange.fr)

# CRITERIUMS INDIVIDUELS REGIONAUX ADULTES

## PROVINS (77)

Gymnase du collège Marie Curie  
Salle J. Drouot  
Rue J. Beurdeley

**DIMANCHE 11 MARS 2018**

**Horaires sur 20 tables**

**Juniors G, Messieurs, Vétérans I, II et III, J.F., Dames., Vétérans Dames 1 et 2**

<b>08 H 15</b>	<b>Contrôle des licences Juniors G. Messieurs, vétérans 1, vétérans 2, Vétérans 3,</b>
09 H 00	Poules Juniors, Messieurs, vétérans 1, vétérans 2, Vétérans 3,
<b>10 H 00</b>	<b>Contrôle des licences J.F. , Dames, Vétérans Dames 1 et 2 de 09 H 45 à 10 H 15</b>
10 H 30	Poules Dames et Vétérans Dames 1 et 2
10 H 30	Début du tableau doubles Messieurs
12 H 00	Tableau double Dames
14 H 00	Suite des Tableaux en simple
15 H 00	Suite des Tableaux de doubles
15H 30	Début ½ Finales de doubles
16H 00	Début ½ Finales en simple
16H 30	Finales à la suite
18H30	Lecture du Palmarès, remise des récompenses et Qualifications Nationales

# CRITERIUMS INDIVIDUELS REGIONAUX A JEUNES

**DIMANCHE 25 MARS 2018**

## SOUPES SUR LOING (77)

COSEC  
Route de Varennes

**Horaires sur 20 tables**  
**Jeunes Garçons et Filles.**

<b>08 H 15</b>	<b>Contrôle des licences Cadets, Minimes Garçons et Benjamins de 08 H 15 à 08 H 45</b>
09 H 00	Poules Cadets, Minimes Garçons et Benjamins
<b>09 H 45</b>	<b>Contrôle des licences, Poussins et toutes les jeunes Filles de 09 H 45 à 10 H 15</b>
11 H 30	Poules Poussins, Cadettes, Minimes Filles, Benjamins et Poussines
12 H 30	Tableau simple Cadets, Minimes G., Benjamins
13 H 30	Tableaux en simple
15 H 30	Début des Finales
17 H 00	Lecture du Palmarès, remise des récompenses et Qualifications Nationales.